

XII. Ordres religieux.—L'Eglise catholique inébranlable.

49.—*Qu'est-ce qui consola l'Eglise au milieu des ravages que causait le protestantisme ?*

Comme une compensation aux douleurs causées à l'Eglise par l'hérésie des protestants, la charité semble redoubler au sein de la société catholique. Dans le cours du dix-septième siècle, saint François de Sales fonde l'ordre de la Visitation, saint Vincent de Paul, celui des Filles de la Charité, le bienheureux de La Salle, celui



SA SAINTETÉ PIE IX.

des Frères des Ecoles chrétiennes. Une foule de communautés et de congrégations religieuses viennent partout au secours de la pauvre humanité souffrante ; il n'y a pas une misère physique ou morale qui ne puisse être soulagée.